

## Délibérations du 05 juillet 2024

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **Vendredi 05 juillet 2024**, en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR)

Sous la présidence de James Walker, Président par intérim de l'Université Lumière Lyon 2

**Vu** le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

### Donne les avis suivants :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 20

Étaient présent.es :

**Collège A** : Martine SEVILLE, Martin Barnier, Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI

**Collège B** : Hervé GOLDFARB, Marie-Karine LHOMME, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Myriam PANNARD

**Collège BIATSS** : Flora PULCE, Hervé BRUNI

**Personnalités extérieures** :

**Usagers/ères** : Maxime THIMON, Théotime ARNOULD, Alice PICCINALI

**Représenté.es** : Marie DESPRES-LONNET, Valérie HAAS, Emilie VAYRE, Alexandre QUIQUEREZ, Pascale COLLIOT, Laurence KOUDINOFF

**Invité.es** : Camille FOURGEAUD, Valentin OUVRARD, Rudy DUFAYEL, Badia' KAMEL, Mathis GIROUD, Pierre-Yves STEUNOU, Stéphane POTA, Catherine LEROUX, Cécile EDET, Jérôme DARMONT, Claudine GAY, Idoli CASTRO, Amélie COUDURIER-CURVEUR, SOLLI Pascal

**Invité.es permanent.es** : Cathy LOBRY, Stéphanie PATFOORT, Reza HADJIKHANI, Marielle PIERRON, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA, Arthur RAVIX, Morgane GUIVARC'H

### AVIS

#### BILAN FINANCIER CVEC 2023 ET PERSPECTIVES 2024-2025

##### 08 – Bilan financier CVEC 2023 et perspectives 2024-2025

Est présenté en CFVU le bilan financier de la Contribution à la vie étudiante et du Campus (CVEC), perspectives et actions pour l'année 2023.

Le montant total de la CVEC s'élève à 1 772 531€ (370 194€ en fonctionnement, 163 528€ en investissement et 1 238 809€ en personnel). Il n'y a pas de reliquat sur la CVEC.

Ce budget a été réparti en 7 grands axes (Prévention, Accès aux soins, Accompagnement social, Pratique sportive, Art et Culture, Accueil des étudiants et un axe transverse) permettant la réalisation de 29 projets, portés par le SSU, le SVE, la

DIMMO, le SUAPS, la DRI, la DVEC, le Service Culture, la DSI et le SCD.

L'accès aux soins est l'axe le plus important, représentant 535 752€, incluant le fonctionnement général du SSU et la rénovation de bâtiment. L'accueil des étudiants est le deuxième axe le plus important, représentant 460 677€, et étant divisé en 11 projets, notamment le monitorat étudiant, l'accueil des étudiants internationaux, les animations et ambassadeurs culturels.

20 sous-commissions ont été mises en place : 10 sous-commissions Initiatives étudiantes et 10 sous-commissions Aides sociales.

66 dossiers de projets étudiants ont été déposés aux sous-commissions initiatives étudiantes et 64 d'entre eux ont été soutenus. Ces projets ont été répartis en 5 thématiques (citoyenneté, culture et artistique, environnement, humanitaire, sport, santé et prévention). C'est au total 77 757€ attribué (soit 1200€ par projet en moyenne). Parmi ces projets, on peut citer par exemple le Forum des sciences cognitives ou le Festival de la Nouvelle Comédie.

Les sous-commissions aides sociales ont accordé 96 aides, pour un montant total de 55 814€ (soit 550€ par aide attribuée ou allouée). Ces aides concernent divers profils (des étudiants qui ne sont plus éligibles aux aides du CROUS, des étudiants internationaux) et divers besoins (alimentaire, frais liés au logement, imprévus, stages ou mobilités internationales obligatoires).

Le budget participatif étudiant – 3ème édition - (30 000€) a permis de plébisciter par le vote étudiant 8 projets : distribution de culottes menstruelles, distributeurs de protections hygiéniques et contre les IST création d'espaces verts (PDA), installation de nouvelles tables pique-nique (PDA), installation de nouvelles fontaines à eau (BDR), création d'un nouvel espace sieste (BU Chevreur), installation de micro-ondes (Rachais et centre Berthelot - IUL), installation d'un baby-foot en salle hors-sac (BDR).

Quelques actions CVEC SSE 2023-2024 :

Reconduites : ateliers Art Thérapie, Médiation pleine conscience, prise de parole en public, formations PSSM étudiants et personnels...

Nouveautés : dans le cadre de la Sidaction, stands d'information et de prévention, dépistage, drag show...

Les personnes ayant participé à ces actions sont en majorité des étudiants de L1 (45,8%), et en sont très satisfaites à 83,1% (et 13,6% plutôt satisfaits). Cet évènement a été très utile et a permis à ces personnes d'acquérir de nouvelles connaissances à 98,3%.

Concernant l'action culturelle, plusieurs concerts ont eu lieu sur les campus, ainsi que le 5ème concours interdisciplinaire d'éloquence, sur le thème du voyage, qui a attiré 300 personnes pour assister à la finale.

Il y a une soixantaine d'associations à l'Université Lumière Lyon 2, mais seules deux ont une ancienneté importante.

**Question** : Pourquoi le budget ne comporte que 10% en investissement ?

**Réponse** : En effet, nous ne nous sommes pas engagés de manière forte sur des projets à long terme, expliquant la répartition du budget dans l'investissement. Il faut être cependant très prudent, car il y a beaucoup de projets immobiliers (comme la Ruche). Les projets d'investissement sont donc limités, pour ne pas impacter d'autres projets portés par d'autres directions de l'Université. Ce déséquilibre existe notamment pour faire émerger des projets étudiants, comme la RAVE par exemple, et permettre de créer un tissu associatif universitaire.

**Remarque** : En effet, à titre indicatif, l'UCBL a une dizaine d'associations qui ont plus de 20 ans d'ancienneté.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 20  
Vote 01 – Avis favorable

Pour	Contre	Abst	NPPV
20	0	0	0

## MAQUETTES

### 09 – Maquettes

Sont présentées en CFVU les maquettes de la L3 Droit privé Europe et international de l'ICLY, de la L3 Droit public Europe et international de l'ICLY, des BUT GEA, MLT, QLIO, SD, HSE, des Licences Professionnelles GOMFI et LG, du Master Energie.

**Question** : Concernant les maquettes de l'IUT, celles pour l'année 2025-2026 sont également présentées. Faut-il les voter dès à présent ?

**Réponse** : Tous nos étudiants étant en contrat d'apprentissage sur 2 ans, il faut que nous anticipions nos maquettes vis-à-vis du financeur, car en cas de changement de maquette, cela suppose de faire des avenants à tous les contrats d'apprentissage. Même si on la représente l'année prochaine, cette présentation au vote à cette CFVU est un point de sécurisation.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 20  
Vote 02 – Avis favorable

Pour	Contre	Abst	NPPV
20	0	0	0

## CONVENTIONS

### 10 – Conventions

**10.01 : Avenant à la convention de partenariat pour la mise en œuvre des parcours analyse des politiques publiques (APP), évaluation des politiques publiques (EPP) et politiques publiques de l'alimentation et gestion des risques sanitaires (PAGERS) du master mention science politique** : Cet avenant prolonge l'exécution de la convention pour la période de 2021 à 2024. Elle prendra fin une fois que l'année universitaire 2023/2024 sera terminée.

**10.02 : Convention de double diplôme entre La Universidad Iberoamericana De Mexico (Mexique) et L'Université Lumière Lyon 2 (France)**. Le présent accord a une validité de cinq années universitaires à partir de la dernière date de signature par les autorités compétentes des deux Universités (sous réserve du renouvellement de leurs accréditations en vue de la délivrance des diplômes nationaux) soit 2024-2029. La présente convention a pour objet de définir les conditions et modalités pour un nombre maximum de 5 étudiants par promotion pour chaque université du programme de double diplôme de deuxième cycle conduisant à la délivrance des diplômes suivants : Maestría en Estudios de Arte Master Domaine Arts, Lettres, Langues, Mention Langues Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales, Parcours Études Hispaniques.

**10.03 : Convention de partenariat pédagogique entre des collectivités locales et l'Université Lumière Lyon 2 (Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, Mairie de Décines-Charpieu, Mairie de Saint-Genis-les-Ollières, Mairie de Vienne, Commune de Villars les Dombes)** : Chaque convention a pour objet de promouvoir l'éducation artistique en milieu scolaire. Les 11 collectivités accueillent pendant une année universitaire un étudiant en stage dans une école de son territoire, pour des séances de musique à l'école, à raison d'une journée par semaine. Une convention Pstage est en parallèle signée avec l'Éducation nationale.

**10.04 : Convention d'accueil – Poste de lecteur Turc Année universitaire 2024-2025** : L'Université Lumière Lyon 2 accueillera un lecteur ou une lectrice de turc pour enseigner la langue turque auprès des étudiants du Département d'Études arabes de l'Unité de Formation et de Recherche de Langues pour l'année 2024 – 2025.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 20  
Vote 03 – Avis favorable

Pour	Contre	Abst	NPPV
20	0	0	0

## QUESTIONS DIVERSES

Nous avons appris récemment qu'en raison de l'arrêt du projet Cursus+, des coordinatrices pédagogiques n'ont pas de renouvellement de leur contrat... Le travail que faisait ces coordinatrices des études était très important, notamment pour l'orientation en master. Il n'y aura donc plus non plus d'intervention du COSIE dans le cadre de l'UE préprofessionnalisation, ni dans le cadre du M2. Ne pourrait-on pas débattre des priorités de l'Université Lumière Lyon 2 sur l'allocation des ressources ? C'est la mission de l'Université de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, leur accompagnement etc. Il y a eu beaucoup d'énergie déployée en ce sens, et cela donne l'impression que les composantes impliquées dans ce processus vont être lésées, et qu'il n'y aura plus d'accompagnement.

**Réponse** : L'arrêt du projet entraîne la perte de 6 postes, et comme il a été brutal, nous n'avons pas eu le temps de préparer la pérennisation de cette action. Il y a des choses qu'on ne peut pas faire sans Cursus+. Cependant, il reste des coordinatrices d'études (5 sur 10), l'UE préprofessionnalisation est toujours en place avec une formation des intervenants par le COSIE, le COSIE continue de faire des ateliers même si c'est en moins grand nombre. Le COSIE fait également beaucoup d'heures d'accompagnement personnalisé. Il faut mettre les moyens à notre disposition sur les formations ciblées par le COMP. D'autres moyens ont été proposés aux composantes en master, avec Mozaik.

Fait à Lyon, le 05 juillet 2024

**James WALKER**  
Président par intérim de l'Université Lumière Lyon 2

Le Président par intérim  
de l'Université Lumière Lyon 2  
James WALKER

